

dente a ce que dessus, a este paye, comme appert par
ledict roolle cy rendu, la somme de. . . xxv^{1.} xviii^{s. tz.} »
(CC. 1004.)

Enfin la rue Désirée va aussi nous fournir une date certaine. Sur le grand plan scénographique on remarque qu'elle n'est ouverte que sur la moitié environ de son parcours actuel à partir de la rue Romarin, et qu'il reste deux propriétés à traverser pour aboutir à la montée du Griffon. Cette voie fut ouverte en 1551, par Etienne Gautheret, marchand de Lyon, pour faciliter le lotissement du tènement de Clerbourg qu'il avait acquis de François du Pré et reconnu en 1506, et que Jean de Clerbourg, grand maître général des monnaies du royaume de France, avait formé vers 1457, en réunissant en une seule propriété quatorze parcelles distinctes et séparées au terrier Saint-Georges de 1353.

Le *Parangon* des terriers de la rente noble de l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon, exécuté de 1778 à 1782 par les ordres de M^{me} de Monteynard, abbesse du monastère, mentionne les reconnaissances des ventes faites par Etienne Gautheret, et, plus tard, par son fils Pierre Gautheret, sommellier du Roi, ce qui permet de suivre facilement le morcellement de cette propriété. On y trouve aussi des indications précises sur les anciens possesseurs de ce territoire. Nous reproduisons les suivantes :

Parangon de Saint-Pierre, tome III, chapitre 26, Apud Sanctam Catherinam in clauso Sancti Petri, page 685.

« Terrier Beraud, du 27 mars 1457. — Honorabilis vir Johannes Clerbourg, alter generalis magister monetarum regni Francie, fol. 46, verso. Art. 1^{er}. — Videlicet domos,